



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Réflexions Prudentes. Pensées Morales. Maximes Stoïciennes

Nieremberg, Juan Eusebio

Amsterdam, 1671

XCV.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11347

qu'à leur impunité. On ne doit attendre qu'une horrible confusion de toutes choses, lors qu'il est permis de tout faire, & que la justice est méprisée. Enfin le mal est sans remede, quand les Juges & les Magistrats, au lieu de punir severement les coupables, se rendent eux-mêmes complices de leurs crimes.

XCV.

IL y a moins de danger d'estre extraordinairement severe, qu'indulgent jusqu'à l'excés, & un traitement rigoureux & plein de dureté, n'est pas si préjudiciable à l'estat, que la derniere licence, & le débordement. Si les juges sont lâches & negligens à punir les crimes, Dieu leverá infailliblement le bras pour châtier le peuple, & les juges tout ensemble. On fait un tort extreme aux gens de bien, quand on pardonne aux coupables. Rien n'approche de plus
C 5 prés

prés de la perfection de la justice,
que la severité.

XCVI.

SE foûmettre à toutes les loix, &
respecter ceux que Dieu a établis
pour les faire observer, c'est la plus
forte protection d'une Monarchie,
& la meilleure caution que les peu-
ples puissent avoir de leur sûreté. Le
mépris des juges & de ceux qui gou-
vernent, est touîjours fatal à la Re-
publique; lors qu'on a perdu le re-
spect pour eux, on ne se met plus en
peine des loix.

XCVII.

QUand dans un estat on n'éleve
aux charges que ceux qui sont
les plus riches, & qui en offrent un
plus grand prix, il ne scauroit sub-
sister long-temps. Ces personnes-là
ne feront aucune difficulté de le ren-
verser pour de l'argent. Si l'on fait
un